Permanences

Les lundi & mercredi de 18h30 à 19h30 Le samedi de 10h00 à 12h00 **Du 15/10/2018 au 20/03/2019**

MAISON DES ASSOCIATIONS

Espace Noël MESLIER 7 rue de Rastatt -53000 LAVAL M/Rép : 02.43.56.46.56

FFS N°16032-Agréé Jeunesse & Sports 538238

sci3@wanadoo.fr

3 moniteurs du club formés à la conduite des fauteuils handiski.





LE SKI AU CLUB EN 8 POINTS

- 1. DEBUTANT OU SKIEUR CONFIRME, VOUS ETES BIENVENU.
- 2. AYEZ L'ESPRIT CLUB. CE QUI NOUS UNIS SONT LE SKI ET LA CONVIVIALITE.
- 3. TOUS LES ACTEURS DU CLUB SONT DES BENEVOLES PASSIONNES DE SKI.
- 4. DES PERMANENCES POUR VOUS ACCUEILLIR LUNDI, MERCREDI ET SAMEDI.
- 5. CHAQUE ADHERENT DOIT ETRE LICENCIE DE LA FFS.
- 24 MONITEURS ET MONITRICES FEDERAUX POUR VOUS ENCADRER PAR GROUPES DE NIVEAU.
- PEDAGOGIE AXEE SUR LE PLAISIR DE SKIER ET LA SECURITE.
- 8. UN ACHEMINEMENT VERS LES STATIONS EN CAR.

QUELQUES CONSEILS

- Disposer d'un minimum de préparation physique.
- Un maximum de bonne humeur.

LES REGLES DU JEU

- Téléchargez le bulletin d'inscription sur notre site internet.
- Remplissez le et retournez le, accompagné des arrhes.
- La législation fédérale n'autorise pas nos moniteurs à dispenser leur enseignement à des skieurs qui ne sont pas adhérents de la Fédération Française de Ski. Pour cette raison l'adhésion-assurance RC est obligatoire et payable à la première participation à une des activités du club.
- Pour les enfants mineurs, il est demandé aux parents une décharge de responsabilité (consulter le club ou à télécharger sur le site internet).
- Sur les pistes, le port du casque est obligatoire tous les enfants âgés de moins de 15 ans et conseillé pour les autres.



SAISON 2018-2019





Notre brochure est consultable sur le site internet et le bulletin d'inscription y est téléchargeable.

Nos prestations comprennent :

Le <u>transport</u> par autoroute au départ de BONCHAMP, en car couchettes. La <u>pension complète</u> du petit-déjeuner du jour d'arrivée au dîner du jour de départ (sauf pour séjours Molines et Praz sur Arly Demie-pension). <u>L'encadrement et les cours de ski</u>, sont à la journée, assurés par les moniteurs fédéraux du club. Enfants acceptés en cours à partir de 7 ans.

Nos prix ne comprennent pas :

Les remontées mécaniques , la location du matériel (sauf si spécifié). Frais obligatoires à la première inscription : Adhésion à la Fédération Française de Ski avec assurance Responsabilité Civile. Cette assurance ne couvre pas les frais de secours sur les pistes mais vous couvre seulement en cas de dommages causés à un tiers. Des options complémentaires peuvent être souscrites.

Inscriptions et règlements

Les inscriptions pourront s'effectuer à partir du <u>15 octobre 2018 à 10h</u> (première permanence de la saison). Seules les inscriptions effectuées sur le bulletin officiel et <u>accompagnées des chèques du montant des arrhes et de l'assurance carte-neige</u>, seront prises en considération.

Chaque réservation est étudiée en fonction des confirmations hôtelières et de la composition familiale.

Pour les enfants mineurs, il est demandé aux parents une décharge de responsabilité (consulter le club).

Le solde du montant du séjour doit nous être réglé, <u>4 semaines avant la date de départ.</u>

Sur les pistes, le port du casque est obligatoire pour tous les enfants âgés de moins de 15 ans et vivement conseillé pour les autres skieurs.

